

AFP (14/09/11)

Réaménagement des Halles: une filiale de Vinci construira la Canopée

PARIS, 14 sept 2011 (AFP) - La construction de la Canopée des Halles, ce toit de verre qui couvrira le centre commercial, a été attribuée par la commission d'appel d'offres à l'entreprise Chantiers Modernes, du groupe Vinci, a annoncé mercredi la Mairie de Paris dans un communiqué.

Elle rappelle que l'enveloppe financière affectée au réaménagement des Halles, votée au Conseil de Paris de novembre 2010, s'élevait à 802 millions d'euros hors taxe, dont 236 M EUR pour la construction de la Canopée (176 M pour la Canopée elle-même et 60 M affectés à la provision pour aléas, compte tenu de la difficulté du projet).

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 13 septembre. Elle avait précédemment attribué des marchés d'un montant de 40 M EUR (prestations intellectuelles et travaux divers). Les travaux restant à attribuer sont de l'ordre de 4 millions d'euros HT.

La Ville de Paris se déclare "très satisfaite de cette phase de négociation du lot gros oeuvre qui a permis de diminuer les coûts par rapport aux premières offres. Plus de la moitié des marchés de travaux de l'ensemble de l'opération, dont les plus complexes, sont désormais engagés et les entreprises sont choisies", ajoute-t-elle, soulignant que "le projet respecte parfaitement son calendrier et son budget".

Les nouveaux marchés seront notifiés en octobre. Les travaux, qui concernent notamment la gare du RER et les jardins, commenceront début 2012, après la démolition des pavillons Willerval.

Le clos couvert de la Canopée sera construit dans l'année 2013 et achevé fin 2013, indique encore la mairie de Paris.